



Divorce par concentement mutuel mais conflictuel.

Par **cassi**, le **05/06/2011** à **12:04**

Bonjour,

je suis, en instance de divorce, par concentement mutuel aujourd'hui mon mari a pris quelques affaires personnelles et est parti il dit qu'il a trouver un appartement et qu'il ne rentrera plus a partir de aujourd'hui il va payer le loyer jusqu'au divorce (4/11/11) ma question est que je peut faire quelque chose pour qu'il ne rentre et ne sorte comme il veut dans l'appartement jusque au divorce etant donner qu'il ne vivra plus avec moi

merci de me repondre le plus vite possible

Par **edith1034**, le **05/06/2011** à **15:23**

c'est une séparation de fait

demandez son adresse d'appartement

changer les serrures

pour tout savoir sur le divorce :

<http://www.fbis.net/Divorceinfo.htm>

Par **cassi**, le **05/06/2011** à **16:07**

dans la convention il est dit que monsieur cherche un appartemnt et qu'il communiquera sa nouvelle adresse mais le souci n'est pas là c'est qu'il na aucune entencion de me laisser tranquille puisque il paye le loyer , et faire le va y viens quand il veut sans tenir compte de ma vie privé puisque il ouvre la porte sans frapper et lui je ne sais meme pas ou il habite

Par **mimi493**, le **05/06/2011** à **16:10**

Suivez les conseils donnés, changez les canons des serrures !!

Par **penelope2010**, le **06/06/2011** à **19:55**

Déposez une main courante à la gendarmerie pour signaler l'abandon du domicile conjugal;changez les serrures;et avertissez votre mari de façon très formelle que pour préserver votre intimité,vous avez changé les serrures,mais que vous êtes disposée à lui ouvrir la porte s'il est nécessaire